

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2013

Présents : Jean-Louis RICHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Bruno GUIDON, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Stéphane BOISIER est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|---|---|
| 1) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion | 5) PLU : décisions de zonage |
| 2) Réglementation du cimetière, fixation des tarifs, délégation de pouvoir au Maire | 6) Demande de subvention |
| 3) Contrat de rivière : proposition de travaux | 7) Compte-rendu commissions (voirie et urbanisme) |
| 4) Gestion du Personnel : compte épargne temps | 8) Informations et Questions diverses |

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout de trois points à l'ordre du jour	Avis favorable pour : <ul style="list-style-type: none">- convention avec le centre de gestion pour l'organisation des commissions d'évaluation professionnelle- indemnités à un stagiaire- choix de l'entreprise pour le marché de travaux pour l'alimentation en eau potable du hameau du Pont du Var	
1	Approbation du compte-rendu de la séance du 4 avril 2013	Avis favorable	
2	Délégation de pouvoir au Maire par le Conseil Municipal pour la délivrance et la reprise des concessions	Avis favorable	
2	Règlement du cimetière	Avis favorable pour le projet présenté applicable au 1 ^{er} juin 2013	
2	Tarifs du cimetière	Avis favorable pour les tarifs suivants : <ul style="list-style-type: none">- concession 15 ans 250 €- concession 30 ans 400 €- columbarium 15 ans 400 €- columbarium 30 ans 750 €- le renouvellement sera d'une durée de 15 ans- plaque columbarium 55 €- plaque jardin du souvenir 30 €- droit de séjour dans le caveau communal gratuit- redevance pour les opérations nécessaires à l'utilisation du columbarium gratuit	

3	Proposition de travaux pour le contrat de rivière pour 2013 à hauteur de 1.560 €	Avis favorable pour des travaux de lutte contre les plantes invasives et pour l'élimination de stockage de déchets sauvages	
4 a)	Mise en place du compte épargne temps	Avis favorable	
4 b)	Convention avec le Centre de Gestion pour l'organisation des commissions d'évaluation professionnelles	Avis favorable	
4 c)	Indemnités à un stagiaire à hauteur de 50 € par semaine	Avis favorable	
5	Proposition du cabinet d'urbanisme de déplacer la zone AU vers le Chef-Lieu	Avis favorable	
6	Attribution du marché des travaux d'eau (alimentation La Bottière Pont du Var, travaux secteur des Rasses) à l'entreprise Gallay pour un montant H.T. de 84.155,10 €	Avis favorable	
7	Travaux d'entretien de la voirie communale : fonds départemental pour le développement des Territoires du Conseil Général	Avis favorable pour la demande de subvention	
9	Recherche d'un emplacement communal pour la mise en place et la construction d'une structure par un nœud optique dans le cadre de la fibre optique	Avis défavorable pour le terrain communal au Chef-Lieu	Essayer de trouver un autre emplacement

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
3	Elimination des aires de stockage de déchets sauvages	Le Maire	Appelle les propriétaires concernés		
7	Lancement de la consultation voirie auprès de 4 entreprises : SCREG, COLAS, EUROVIA et ARAVIS ENROBAGE	Le secrétariat	Le fait par courrier avec une date limite de réalisation au 25 octobre 2013		Le plus rapidement possible

5. PLU

Suite à un avis défavorable de la Direction Départementale des Territoires sur le projet de PLU et surtout sur la localisation des zones à urbaniser (AU), le cabinet d'urbanisme propose de « déplacer » la zone AU vers le verger du Chef-Lieu, pour ne plus être en discontinuité.

6. Projet de travaux d'alimentation en eau potable du hameau du Pont du Var

6 entreprises ont répondu.

L'estimation du maître d'œuvre est de 110.033 € H.T.

8. Informations et questions diverses

a) Voirie départementale

Une réunion a été organisée par le Conseil Général pour présenter les travaux envisagés sur les voies départementales au niveau des cantons de Thônes et Faverges.

- La RD 12 va être élargie après le village de la Sauffaz jusqu'aux Esserieux : travaux prévus à l'automne 2013, fermeture de la route pendant 2 mois.
- Réfection de la route entre le rond-point de la rue de la Tournette à Thônes et la rue qui mène au centre de tri : travaux prévus en juin et juillet 2013.
- réfection de la rue des Clefs à Thônes : travaux prévus en août 2013.
- réfection des trottoirs du Pont de Morette.

b) Nouvelle loi électorale

Le seuil qui a été instauré pour des scrutins de liste pour les communes est de 1.000 habitants.

La loi impose maintenant la déclaration des candidats auprès de la Préfecture au préalable, quelque soit le nombre d'habitants.

Les élections cantonales sont reportées en 2015 : le nombre de cantons va être modifié et divisé par 2. C'est un binôme homme/femme qui va être élu.